La Clef du Cabinet

276 que le public avoit déja concue de lui avant qu'il entrât en Pruffe avec les troupes qui sont à ses ordres. Il a fait publier de dessus les Chaires, que chacun de ceux qui auroient des plainses à faire de quelques excès commis, eussent à les porter devant la Chancellerie de guerre qu'il a établie à Kônigsberg, & laquelle ne manqueroit point d'accorder justice prompte & fatisfaction. Les Ministres d'Erat & les autres personnes qui se sont absentées ont été rappellées en Prusse, sous peine, contre les réfractaires, que leurs biens seroient mis en séquestre. Les douanes, les impôts & généralement tous les revenus affectés ci-devant aux Caisses du Roi de Prusse, se levent sur le même pied qu'auparayant, pour être déposé entre les mains des personnes autorisées à cet effet. On a donné à la Bourgeoisse & au Corps des Marchands des assurances, que la sureté & la liberté du Commerce & celle des Postes ne seroient nullement gênées: Mais on les a avertis en même - tems, qu'ils eussent à n'entretenir d'autres correspondances que celles qui regarderoient leurs proptes affaires. Par cette raison, routes les Lettres qui partent de Kônigsberg ne doivent être cachetées qu'au Bureau de la Poste, après avoit été visées par un Officier de l'Etat-Major. Enfin, les Russiens continuent d'observer tout l'ordre possible dans le Royaume. Mais comme la conduite des Prusiens dans la Saxe les provoque à en prendre revanche, il est à croire que les Pays de la domination Prussienne s'en ressentiront dans peu, l'Impératrice ayant déclaré qu'elle feroit porter aux Etats de Pruse le même dégré de peine qu'on feroit porter à la Saxe, & qu'elle ne poseroit point les armes